

Acquisition du Vieux couvent et mise aux normes de la caserne



AVRIL 2026



En quoi consiste le projet?

- ✓ Acquérir le Vieux couvent et y installer l'hôtel de ville.
- ✓ Évaluer la possibilité de conserver les activités culturelles déjà présentes au Vieux couvent, comme le musée, la généalogie, les archives et le site archéologique.
- ✓ Améliorer et adapter la caserne aux normes d'aujourd'hui en utilisant les locaux de l'hôtel de ville actuel.

Objectifs du projet

- Protéger nos pompières et pompiers
- Mieux servir la population
- Faire vivre notre patrimoine





Avantages du Vieux couvent

- Bâtiment patrimonial emblématique
- Localisation centrale
- Réutilisation d'un bâtiment existant
- Contribution à la vitalité du centre-ville
- Optimisation des investissements publics

Avantages de la double vocation

- Réduction des coûts liés à l'entretien et aux services (chauffage, entretien, sécurité, etc.)
- Protection et mise en valeur du patrimoine en lui donnant une nouvelle vie adaptée aux besoins d'aujourd'hui
- Lieu vivant et polyvalent, au service de la population et de la vie culturelle
- Meilleur accès à des sources de financement, puisque certains programmes soutiennent les projets à usages multiples.



Mythes et réalités

✘ Mythe

L'hôtel de ville actuel a été entièrement rénové récemment

✔ Réalité

Les travaux ont concerné uniquement le 2^e étage

✘ Mythe

Les rénovations ont été coûteuses pour la Ville

✔ Réalité

Les travaux ont été majoritairement financés grâce à une subvention, évitant ainsi des coûts importants pour la municipalité.

Aménagement de l'hôtel de ville : améliorer l'expérience citoyenne

- Aménagement fonctionnel
Environnement de travail répondant aux besoins actuels et futurs
- Amélioration de l'accessibilité universelle
Présence d'un ascenseur, un équipement dont l'édifice actuel ne dispose pas





Accueil moderne et respectueux

Un soutien adapté à chaque personne, dans le respect de la vie privée, avec des lieux discrets lorsque nécessaire.

La caserne : un enjeu de sécurité



- **Mise aux normes actuelles indispensable**
Mise aux normes essentielle pour garantir la santé et la sécurité des pompiers
- **Zone de décontamination**
Zone dédiée afin de réduire l'exposition aux contaminants et les risques de cancer
- **Obligation légale de protection**
La Ville doit légalement corriger les risques identifiés pour protéger la santé des pompières et pompiers

État du Vieux couvent : résultats des inspections

- Les rapports confirment que le bâtiment est en **très bon état**
- Les rénovations réalisées par le passé ont été faites **avec soin** et sont de **grande qualité**
- Certains travaux sont nécessaires, mais ils sont considérés comme **normaux** pour un bâtiment de ce type
- Les coûts estimés **sont inférieurs** à ce que la municipalité avait anticipé au départ



Des experts à chaque étape du processus

- La Ville a fait appel à plusieurs experts en **patrimoine et en bâtiment**, possédant une expérience reconnue en milieu municipal.
- Ces experts maîtrisent les particularités des bâtiments anciens et patrimoniaux, ce qui permet de respecter le **caractère historique** du Vieux couvent tout en le rendant **fonctionnel et sécuritaire**.
- Les orientations du projet reposent sur des **inspections, études techniques et avis spécialisés**, et non sur des impressions ou des hypothèses.
- Les professionnels consultés sont régis par des **ordres reconnus**, garantissant la compétence, la rigueur et la qualité des recommandations et soumissions transmises à la Ville.

Le projet en chiffres

Note : les montants incluent les taxes

Structure externe (coquille)	634 600 \$
Aménagement administratif	1,2 M\$ (Règlement d'emprunt sur 25 ans)
Mise aux normes de la caserne	1,5 M\$ (Aide financière possible – à <i>confirmer</i>)
Marge de crédit Aux Trois Couvents	52 000 \$

SUBVENTIONS (POUR LA STRUCTURE EXTERNE)

Programme d'ententes en patrimoine	329 500 \$
Programme TECQ	90 000 \$

Structure externe
Montant projeté : 1,5 M\$
Montant réel : 240 000 \$

COÛT TOTAL DU PROJET POUR LA VILLE 3 M\$

Les montants présentés sont basés sur des études et des soumissions récentes : aucune variation majeure de prix n'est anticipée.

Échéancier prévisionnel

- L'aménagement du nouvel hôtel de ville débutera à l'automne 2026.
- Le chantier s'échelonnera sur une période d'environ 6 mois et devrait être complété au printemps 2027.
- Les travaux de mise aux normes de la caserne débuteront par la suite.